

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers Présents : 12
Nombre de Procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 15
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 59

VOTES : Contre : 0 Pour : 15
Date de convocation : 3 mars 2023

DÉLIBÉRATION N° 3.2
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 MARS 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 10 mars 2023, à neuf heures trente le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat Mixte,

ÉTAIENT PRÉSENTS : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Sylvie GOSLIN, Daniel ELOI, Patrich HUGUET, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL, Jean MONTAVILLE, Jean-Michel BRARD, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, délégués titulaires, Jean-François RICARD délégué suppléant.

ÉTAIENT ABSENTS : Christiane VAN GOETHEM, Didier CADRO, Valérie NIESCIEREWICZ, Jean CHARRIER pouvoir à Lydia MEIGNEN, Eloïse BOURREAU GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND, Michèle QUELLARD pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON, suppléé par Jean-François RICARD.

Secrétaire de séance : Sylvie GOSLIN

.....

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts de la Fonction Publique territoriale ;
Vu le tableau des effectifs, tel que précédemment établi par délibération en date du 19 février 2021 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Qu'il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Entendu le rapport de la Présidente,

À la suite du départ en retraite du responsable Exploitation Adjoint au directeur et du fait de la réorganisation des services du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique, il est proposé de supprimer les postes de responsable Grands Travaux, responsable financier et administratif, responsable Exploitation adjoint au Directeur et de créer les postes de Directeur Technique et Travaux, Directeur Administratif et Financier, Directrice Exploitation et Directeur adjoint, à compter du 1^{er} avril 2023.

Il est également prévu, en concordance avec les avancements de grade 2023, gestion du syndicat Mixte, la création des postes de Gestionnaire d'exploitation, de Commandant de port et d'Agent portuaire polyvalent.

Enfin, il est prévu de créer un poste d'assistante administrative pour pallier l'absence ponctuelle à venir de notre assistante actuelle pour raisons médicales programmées.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la proposition de Madame la Présidente ci-dessus précisée ;
- **MODIFIE**, ainsi, le tableau des effectifs :

Emploi	Cadre d'emploi	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Directeur Financier et administratif Directeur adjoint	Attaché territorial	A	0	1	TC
Directrice Exploitation	Attaché territorial	A	0	1	TC
Directeur Investissement Travaux	Ingénieur territorial	A	0	1	TC
Gestionnaire Exploitation	Rédacteur territorial	B	0	1	TC
Commandant de Port	Technicien territorial	B	0	1	TC
Agent portuaire polyvalent	Adjoint Technique territorial	C	0	1	TC
Assistante administrative	Adjoint administratif territorial	C	0	1	TC

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
le 10 mars 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN